

Titre : Plans électriques de systèmes automatisés

Code : 4282

Unités : 35

Durée : 525 heures

Secteur de formation : Électrotechnique (09)

Sanction des études : AEP (décernées exclusivement par les organismes scolaires reconnus)

Année d'approbation : 2026

Centre de services scolaire reconnu mandaté : des Bois-Francis

Centres de services scolaires reconnus participants : Marie-Victorin, des Chênes, Marguerite-Bourgeoys

Fonction de travail : Dessinatrice, dessinateur de plans électriques

Objectifs du programme d'études : Ces personnes travaillent principalement des environnements technologiques se composant de systèmes automatisés distribués et ordonnés ainsi que d'appareils de distribution électrique comme des transformateurs, des lignes de distribution ainsi que des équipements de contrôle et de commande industrielle, des boucles de contrôle, des appareils de mesure, des capteurs, des systèmes automatisés programmables, des variateurs de vitesse, des moteurs, des contrôleurs électroniques, des vannes, des robots industriels, des systèmes de positionnement, des équipements de sécurité machine, des relais de protection, des systèmes informatiques, etc.

Conditions d'admission :

Pour être admis au programme d'études *Plans électriques de systèmes automatisés* menant à une AEP, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
ou avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) de 5^e secondaire
ou avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique ;
- avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois
ou avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation
ou avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent
ou satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre de Services Québec.

☒ Ce programme est admissible à la [passerelle CFMS-AEP](#).

CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 282-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
AEP 282-022	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
AEP 282-033	Appliquer des notions de base d'électricité	45
AEP 282-043	Interpréter des circuits électropneumatiques et électrohydrauliques	45
AEP 282-054	Interpréter les circuits d'un moteur	60
AEP 282-065	Interpréter les circuits d'un système automatisé	75
AEP 282-076	Schématiser les plans électriques d'un système automatisé	90
AEP 282-084	Schématiser une structure de panneau	60
AEP 282-097	S'intégrer au milieu de travail	105

Documentation disponible sur demande

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Rapport de l'AST ou de l'AP | ☒ Programme d'études | ☐ Instrumentation RAC |
| ☒ Projet de formation | ☐ Guide d'organisation matérielle | |
| ☐ Tableau d'harmonisation | ☐ Cadre d'évaluation | |